

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16.05.2018

Présents : Guillaume CLEMENT, Nathalie VERGER, Bernard GIRAULT, Jean-François MARTEAU, Marie-Pascale RUSSEIL, David BARBAUD, Auguste BARREIRA, Monique BERTIN, Christian CASIER, Anne DOLIN, Paquita FERGEAU, Raphaël CHEVRIER, Christian HESDIN

Absents et excusés : Julia SALVAT

Secrétaire de séance : David BARBAUD

Début de séance : 20 h 35

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation nouveau délégué titulaire au Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet.
2. Délibération réservation parcelle lotissement le Clos des Grands Chênes
3. Délibération attribution logement 4, Impasse des Lilas
4. Demande Fonds Départemental d'aide aux jeunes
5. Information R.G.P.D. (Règlement Général sur la Protection des Données).
6. Délibération renouvellement Convention de gestion de capture des animaux errants.
7. Compte rendu des différentes commissions.
8. Questions diverses.

1) Désignation nouveau délégué titulaire au Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

- Monsieur Christian HESDIN est le nouveau délégué titulaire au Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet.
- Madame Marie-Pascale RUSSEIL reste suppléante.

2) Délibération réservation parcelle lotissement le Clos des Grands Chênes

1 parcelle de 735m² a été réservée dans le lotissement du Clos des Grands Chênes. Le prix de cette parcelle est de 18375 euros (735m² x 25 €).

3) Délibération attribution logement 4, Impasse des Lilas

- 2 dossiers ont été reçus et étudiés :
 - Mme BEAU Virginie et ses 2 enfants
 - M et Mme COUSIN Patrick
- Après délibération, le logement est attribué à Mme BEAU Virginie (7 voix) – M. et Mme COUSIN (4 voix) – 2 abstentions.

4) Demande Fonds Départemental d'aide aux jeunes

Un avis défavorable par le conseil municipal a été donné à cette demande de subvention.

Monsieur le Maire précise que des aides communales sont attribuées au cas par cas pour les jeunes de la commune.

5) Information R.G.P.D. (Règlement Général sur la Protection des Données)

- Nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : remplacera la loi informatique et libertés de 1995
- Objectif : uniformiser la protection sur tout le territoire Européen et donner un cadre juridique à la donnée personnelle
- Obligation de mise en conformité au RGPD à partir du mois de Mai pour toutes les collectivités et les entreprises en Europe.
- Chaque commune doit avoir 1 délégué à la protection des données (peut être mutualisé)
- La CCPG propose d'adhérer au groupement de commandes.
- L'évaluation du cout de la mission est de :
 - ⇒ pour les 5 principaux établissements (CCPG, Ville de Parthenay, CIAS, CCAS, SMEG) : 16575 + 1340 + 1800 euros HT à partager
 - ⇒ pour les communes de la CCPG hors les 5 principaux établissements ci-dessus :
 - 7650 euros HT à partager entre les communes adhérentes
 - 4000 euros HT par lot de 5 communes adhérentes (possible pondération/hab.)

La commune valide l'adhésion au groupement de commande coordonné par la CCPG.

6) Délibération renouvellement Convention de gestion de capture des animaux errants

- La Convention de gestion de capture des animaux errants a été renouvelée pour une période de 4 ans (2018-2022) avec la société Philine de Massognes (86)
- Coût du nouveau contrat : 558 euros HT / an (620€- 10% dû au contrat de 4 ans)
- Pour information, coût de l'ancien contrat : 531 euros HT / an (590€ - 10% dû au contrat de 4 ans)

7) Compte rendu des différentes commissions

⇒ **Bâtiments** :

- Mairie : travaux intérieurs
 - Finition carrelage en cours.
 - Travaux électriques à terminer pour que les artisans puissent terminer le chantier.
 - Une réunion est prévue le 23 mai 2018 à 19 h pour le choix du mobilier
- Cantine : rampe pour personnes à mobilité réduite terminée
- Logement 4 Impasse des Lilas : peintures refaites – radiateurs à vérifier
- Stade : 3 prises de courant 220 V et une de 380 V ont été installées dans le local derrière le bar.

- Suite à un problème électrique au niveau d'un poteau le 25.04.2018, des dégâts électriques ont été recensés au niveau de la mairie et de l'école.

- Un achat de 20 tables en bois et de 40 bancs est décidé pour remplacer les anciennes
Coût des tables (2,2m x 0,8m) et bancs : 138,43€ par un ensemble table + bancs soit un total de 2768,5 euros
Possibilité pour les habitants de la commune de louer un lot (1 table – 2 bancs) pour 2 euros. Gratuité pour les associations communales.

⇒ Voirie :

- L'ancien broyeur de haies a été vendu pour la somme de 1500 euros.

- 10 tonnes de PATA ont été commandés à la COLAS pour 770 €/t.

- Un état des lieux a été réalisé pour l'installation de bâches en cas d'incendie : lieux prévus => la Gautrandière, la Pilière et les Chateliers.

- Le chantier extérieur de la mairie va débuter le 22.05.2018 et sera terminé le 11.06.2018.

- Une réunion a eu lieu entre les agents de voirie et le maire et ses adjoints.

- Les jardinières vont être replantées.

⇒ Commission :

- Une réunion a eu lieu entre l'Escale Fermière et Monsieur le Maire et son adjointe le 04.05.2018 pour dresser un bilan :

Bilan 2017 : déficit 4686,93 euros

Evolution du CA : 2015 : 15900€ - 2016 : 28435€ - 2017 : 35113€

L'Escale Fermière payait 200€ de dédommagements de frais depuis le 01.07.2016. Il a été demandé un loyer de 200€ à partir du 01.07.2018. Une réponse est attendue pour le 15.06.2018.

⇒ Animation :

- Bonne participation au vide grenier malgré les conditions climatiques.

- Le 14 juillet :

- un feu d'artifice sera tiré pour un coût de 1890 euros + 168 euros de location de la valise.

- le repas moules-frites est reconduit avec une participation de 2€ par habitant de la commune et 10€ pour les personnes hors commune.

- Prévoir flyer

8) Questions diverses

- Une lettre de remerciement a été adressée par Mme METOIS Christine suite au décès de son père

- Assemblée générale de l'ACCA le 25.05.2018 à 19 h 00.

- Parc Naturel Régional : réunion le mercredi 20 juin 2018, 20 h à Pompaire. Présentation du projet.

- Congrès des maires des Deux-Sèvres à Bocapôle le 12 juin 2018, 8 h 30 – 17 h 15. Ouvert aux membres du conseil municipal.
- Samedi 22 septembre 2018 à 15 h : signature du jumelage avec le Togo.
- Projection film documentaire le 31.05.2018 à 21 heures à la salle des fêtes par Maxence LAMOUREUX de La Ferrière.
- 23 mai 2018 : réunion de travail à la mairie.
- 26 mai 2018 : 11 heures : inauguration aménagement bourg Oroux.
19 heures : arbre de mai du comité de jumelage
- 27 mai 2018 : randonnée APE
- 13 juin 2018 : conseil municipal
- 30 juin 2018 : fête des écoles à 15 h 30 au stade
- 18 août 2018 : marche gourmande organisée sur la commune par le service patrimoine de la CCPG

FIN DE SEANCE : 23 HEURES 45